SÉTIF

Sécuriser l'autoroute

Afin de sécuriser l'autoroute Est-Ouest, le groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Sétif a mis en place un dispositif constitué de trois unités motorisées autoroutières.

«Ces unités, issues du démembrement de l'escadron de la sécurité routière de la wilaya de Sétif, sont basées sur trois points névralgiques (Sfiha, Fermatou et Lehoua Abderahmanne) et ont pour mission d'assurer la prévention routière et la sécurité des personnes et des biens sur l'autoroute Est-Ouest», a déclaré au *Soir d'Algérie* le lieutenant-colonel Abdelkader Rouba, commandant du groupement de la Gendarmerie nationale de Sétif.

La mise en service des patrouilles mobiles a pour objectif de diminuer les accidents et lutter contre les actes criminels qui peuvent survenir sur ce tronçon de l'autoroute Est-Ouest. Concernant l'aspect sécurité routière, le commandant du groupement de la Gendarmerie nationale se réjouit de la baisse sensible du nombre de décès sur les routes de la wilaya de Sétif.

A cet effet, la wilaya de Sétif, qui occupait auparavant la sinistre première place au classement du nombre de morts par wilaya, se retrouve cette fois-ci à la 14e place.

Une position que les éléments de la Gendarmerie nationale de Sétif comptent faire reculer au maximum et faire en sorte que cette wilaya perde son statut de région enregistrant le taux le plus élevé d'accidents routiers. Sur le plan de la criminalité, le lieutenant-colonel Rouba a affirmé que l'exploitation rationnelle des moyens humains et matériels a fait baisser considérablement le taux de criminalité dans la wilaya de Sétif. «Les efforts déployés tout au long de l'année 2011 par les éléments de la Gendarmerie nationale ont commencé à porter leurs fruits.

Une baisse considérable de la criminalité et de la petite délinquance a été enregistrée par nos services. A cet effet, les affaires criminelles qui étaient de 2 207 en 2010 sont passées à 2038 en 2011, de même que le nombre de personnes interpellées, 3 007 en 2010, est passé à 2 326 en 2011.

Les différentes brigades de gendarmerie réparties à travers la wilaya ainsi que les trois sections spéciales d'intervention que compte le groupement de Sétif travaillent d'arrache-pied et sans répit pour le bien-être de nos concitoyens», dira-t-il. Aujourd'hui et plus que jamais, le groupement de la Gendarmerie nationale de Sétif dispose donc des conditions optimales pour remplir avec efficacité les missions qui lui sont dévolues, en premier lieu celle de veiller à la sécurité des personnes et des biens.

«La gendarmerie, forte d'une longue tradition étroitement liée à l'histoire de notre pays, possède des racines profondes. C'est une institution solide qui s'appuie sur un esprit de discipline, de dévouement et de sacrifice, dont l'essence est puisée dans les plus authentiques traditions militaires. Visage familier, le gendarme est un élément du paysage. Craint et respecté à la fois, on le rencontre partout où l'autorité de l'Etat doit être préservée, le citoyen protégé ou secouru», conclut le commandant de groupement de Sétif.

Imed Sellami

AÏN-TÉMOUCHENT

110 familles relogées à El-Maleh

Dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire dans la wilaya de Aïn-Témouchent, une opération de relogement, qui a concerné 110 familles, a été effectuée cette semaine dans la commune d'El-Maleh dans une ambiance conviviale. Ces 110 familles, qui logeaient dans des habitations vétustes et menaçant ruine à la cité Graba, au chef-lieu de la daïra d'El-Malah, ont attendu plusieurs années pour enfin goûter aux plaisirs de ces nouvelles habitations.

Les autorités de la ville ont, pour faciliter l'opération de relogement, mis à la disposition de ces heureux bénéficiaires des camions pour leur déménagement. Une autre opération du même genre sera organisée dans les jours à venir ; elle concernera quelque 90 familles dans la même ville d'El-Maleh en vue d'éradiquer définitivement les habitations précaires dans cette coquette ville.

A noter que depuis le lancement de ce programme d'éradication de l'habitat précaire, plus de 10 000 logements ont été distribués à travers les 28 communes de la wilaya de Aïn-Témouchent.

S. B.

SKIKDA

Le centre de parrainage des orphelins dans un état révoltant

Des orphelins et des familles nécessiteuses entassées dans une salle délabrée et démunie de l'énergie électrique attendent leur tour d'avoir le couffin. Telle est l'image révoltante que nous avons relevée lors de notre déplacement vendredi à Azzaba lors de la distribution de couffins au centre de parrainage des orphelins.

Depuis son inauguration solennelle le samedi 15 octobre, le centre, ancien siège de l'école Ettaraki, construite en 1946 par l'association des Ulémas algériens, n'a pas la considération qui lui sied. Aucune opération, minime soit-elle, n'a été entamée pour permettre au centre d'avoir un aménagement en adéquation avec le programme que devait initier la directrice du centre, Mme Aouachria Gherib Zohra, et qui comporte des cours de soutien au profit des orphelins scolarisés, une crèche, un suivi médical et psychologique, et un cyberspace. Selon la directrice, «en attendant la construction du centre, qui disposera d'un cyberspace, d'une crèche et d'une classe pédagogique, notre priorité est de confectionner des badges au profit des orphelins, aux fins de leur faciliter l'accès aux soins, aux agences Cnas et aux cours de soutien». Elle ajoute : «Le coup d'envoi des inscriptions a été donné le 16 octobre. Cette école est un relais administratif pour ceux qui veulent apporter un don ou un soutien aux orphelins. On en compte 251 orphelins et 21 victimes du terrorisme au niveau de la daïra d'Azzaba, à travers donc ses 5 communes. A ce jour, seulement 75 orphelins se sont inscrits.»

Comme relais, le centre, le 6e à l'échelle nationale à avoir été parrainé par la Forem (la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche), le fut ce vendredi. L'action a consisté en la distribution de 95 couffins, dont 70 ont été le fruit du travail de sensibilisation et de prospection de Ness El-Khir.

Le couffin, constitué de 7 produits alimentaires, a été acquis grâce à des donateurs particuliers. C'est dire que l'implication des institutions étatiques serait inexistence. Pour sa part, l'association Bariq 21 de promotion des énergies renouvelables et du développement durable a participé par la remise de cadeaux symboliques aux orphelins. Deux questions s'imposent. Est-il logique d'accueillir des enfants dans un centre semblable à une maison abandonnée ?

La promesse du maire, formulée lors de l'inauguration du centre, d'affecter un terrain (d'une superficie de 19 ha, sur la route de Graibissa, où sera implanté également un théâtre de verdure, selon les dires de son vice-président) pour l'affectation d'un nouveau centre de parrainage des orphelins sera-t-elle tenue

Zaïd Zoheir

120 MORTS ET 1 565 BLESSÉS À MILA

Carnage sur nos routes !

Malgré toutes les campagnes de sensibilisation, les dispositifs mis en place et la sévérité dans l'application des sanctions contenues dans le nouveau code de la route, rien ne semble venir à bout de cette hécatombe qui endeuille des milliers de familles chaque année et cause des dégâts matériels et humains incalculables.

Pour la seule wilaya de Mila, les bilans annuels de 2011 de la gendarmerie et de la police font ressortir 1 035 accidents de la circulation, ayant provoqué la mort de 120 personnes et fait 1 565 blessés ! 15 179 délits ont été enregistrés, 36 566 contraventions établies et près de 20 000 retraits de permis ont été prononcés ! Où va nous mener cette folie meurtrière ? Quelle solution à même de tempérer l'ardeur de nos concitoyens, une fois au volant ? La question reste posée !

A. M'haimoud

TIZI-OUZOU

Création d'une nouvelle ville à Azazga

L'urbanisation effrénée à Azazga, l'une des plus anciennes sous-préfectures du pays, et qui a conduit à sa saturation semble avoir trouvé une solution avec le lancement du projet de création d'une ville nouvelle inscrit dans le cadre du programme quinquiennal 2010/2014.

Une initiative salutaire qui trouve aussi sa justification dans le fait que plusieurs sites de la ville sont interdits à la construction des suites du séisme de 2003 et du glissement de terrain qui a affecté la localité dans les années 70.

C'est le site Qirmuj, à Imlel, à l'ouest d'Azazga, qui accueillera la nouvelle ville sur une superficie totale de 60 ha. L'on annonce d'ores et déjà le lancement du projet des 1000 logements sociaux inscrits dans ce cadre auxquels s'ajouteront 775 autres pour en porter le nombre à 1775.

Selon nos informations, diverses infrastructures socioéducatives, culturelles et sportives y sont prévues : une bibliothèque, un lycée, deux collèges, quatre écoles primaires, une EPSP, une antenne de mairie, un marché de proximité, un siège de sûreté urbaine, un bureau de poste, une unité ADE, un stade combiné, une maison de jeunes, un parc d'attractions, un centre commercial, une station services, une gare routière, une gare ferroviaite, une unité de la Protection civile ainsi que des sièges pour les différentes administrations. L'on annonce par ailleurs que 500 autres logements sociaux ont été récemment affectés aux 1775 déjà programmés dans ce cadre.

Les citoyens se mettent à espérer que ce projet obéisse réellement aux politiques de villes nouvelles, symboles de l'aménagement du territoire à l'effet d'organiser la croissance d'une agglomération qui étouffe sous le poids de l'urbanisme comme c'est le cas dans toutes les régions de Kabylie.

S. Hammoum

CHAMBRE DE COMMERCE DE TISSEMSILT

«Pour une meilleure maîtrise du code des marchés publics»

«La nouvelle réglementation des marchés publics issue du décret 10-236 du 7 octobre 2010 et les textes promulgués a posteriori» a été au centre des débats d'une rencontre initiée le week-end dernier par la Chambre de commerce et d'industrie Ouarsenis de Tissemsilt.

Quelque 150 participants entre représentants de toutes les CCI de l'Ouest, cadres institutionnels, corps constitués, élus locaux et autres opérateurs économiques sont venus prendre part à cette rencontre visant principalement la maîtrise des procédures de passation des marchés publics, de l'expression des besoins à satisfaire jusqu'à la bonne exécution des travaux, des prestations de services, des études ou la livraison de fournitures en conformité des prescriptions contractuelles.

Cette journée a été aussi une opportunité pour sensibiliser les donneurs d'ordres publics de mieux s'imprégner des responsabilités quant à la transparence du processus d'attribution de la commande publique et sa traçabilité dans le cadre du contrôle a posteriori.

Prenant la parole, un ex-cadre du ministère des Finances devait «pédagogiser» le décret précité souvent en arabe dialectal bien de chez nous, ce qui est une prouesse remarquable par des exemples précis tirés de la pratique des agents de l'Etat confrontés à la difficulté de lisibilité de textes réglementaires dans un contexte de rythme effréné des investissements publics consentis notamment dans les hauts plateaux.

Le débat été aussi riche que profitable grâce aux échanges d'expériences relatées en matière de contractualisation. L'attribution de 20% de la commande publique aux micros entreprises de jeunes a été soulevée pour la circonstance.

Cette décision a été adoptée en Conseil des ministres en fin d'année 2010, mais qui reste en revanche non-opérationnelle, dira l'animateur même si sa traduction en texte juridique serait imminente», explique-t-on.

De son côté, Settah Boualem, président de la CCI Ouarsenis de Tissemsilt, devait rappeler que des rencontres similaires seront organisées au titre de l'année 2012 en faveur de l'ensemble des opérateurs et autres intervenants dans la sphère socioéconomique en vue de débattre des thèmes ayant un lien direct avec le développement dans une région où beaucoup de choses reste à faire, conclut-il.

Mourad Benameur